Chronique Régionale

Le Conseil municipal d'Houplin

Une déclaration républicaine

On nous communique d'Houplin la note suivante :

Les soussignés, conseillers municipaux de la commune d'Houplin, réunis hors séance après l'élection du maire et de l'adjoint.

Prennent l'engagement d'appliquer le programme municipal résumé par les mots : « **Justice pour tous.** »

Adressent à M. Loubet, président de la République, leurs hommages respectueux.

Envoient au ministère Waldeck-Rousseau leurs félicitations les plus chaleureuses et les plus sincères pour l'œuvre de défense républicaine qu'il poursuit avec autant d'énergie que de droiture et d'honnêteté.

L'engagent à persévérer dans cette voie et sont heureux de lui dire qu'il a bien mérité de la Patrie et de la République.

Ont signé :

Géréon Brame, maire ; Désiré Delecroix, adjoint ; Fernand Plouvier, Charles Delcambre, Auguste Dupuis, Désiré Wipliez, Achille Leprêtre, Louis Crespel, Jean-Baptiste Bauvin, Constantin Bondues.

Houplin, 1er juillet 1900.

UNE FÊTE PATRIOTIQUE à Nomain

Hier a eu lieu à Nomain en présence d'une foule considérable venue de tous les points du canton, l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire des enfants de la commune de Nomain, morts pour la patrie.

La ville était superbement pavoisée. Partout se dressaient de nombreux arcs-de-triomphe ornés d'inscriptions et de drapeaux.

Avant la cérémonie, une réception a eu lieu chez M. Guislain, maire de Nomain.

Les conseillers municipaux et diverses notabilités cantonales ont été présentés à M. Allard, sous-préfet de Douai, et à M. Cardon, le nouveau député de la 2e circonscription de Douai.

M. Herbo, conseiller général assistait à cette réception. Le cortège s'est ensuite formé dans l'ordre suivant, pour se rendre au monument.

1. Sapeurs-pompiers. — 2. Tambours et clairons des pompiers. — 3. Trompettes de Bachy. — 4. Douanes et sapeurs-pompiers de Nomain, Mouchin, Cysoing, Capelle, formant la haie. — 5. Vétérans des armées de terre et de mer d'Orchies avec couronne. — 6. Musique « Lyre des Faïenciers » d'Orchies. — 7. Association des Anciens élèves de Beuvry. — 8. Musique municipale d'Orchies. — 9. Association des Anciens Elèves de Nomain. — 10. Musiques de Landas et Coutiches. — 11. Association des anciens élèves de Coutiches. — 12. Musique de Cysoing. — 13. Délégation du Souvenir Français avec une couronne.

A cinq heures précises, la cérémonie d'inauguration a commencé par un discours de M. Guislain.

Discours de M. Guislain

Maire

Au nom du Conseil municipal et des Anciens Combattants, nous recevons ce beau monument, symbole de concorde, affirmation de reconnaissance, témoignage des sentiments patriotiques qui animent les habitants de notre commune.

Ce monument, nous prenons l'engagement solennel de l'entretenir, de le conserver avec le respect dû à un *souvenir consacrant de grandes et nobles actions.*

Nous avons tout d'abord des remerciments à adresser aux collaborateurs directs et indirects de cette œuvre commémorative.

Nous citerons d'abord M. Wilpotte, l'artiste, auteur du monument, dont le talent vient une fois de plus, de s'affirmer si éloquemment, si brillamment.

Permettez-moi ensuite de remercier d'une façon particulière nos amis Drumez, Blanquart et Deregnaucourt qui ont apporté à l'œuvre d'aujourd'hui une collaboration si suivie, si dévouée.

Merci à M. le sous-préfet et MM. Cardon, Herbo, notre sympathique conseiller général qui ont bien voulu accepter notre invitation et nous offrir en cette circonstance, leur précieux concours.

Merci à M. le capitaine des douanes et à ses subordonnés ; *merci enfin à tous les charitables donateurs*, ouvriers, cultivateurs, propriétaires, tous ceux enfin qui, à un degré quelconque de l'échelle sociale, ont bien voulu s'associer à notre œuvre par la précieuse obole de leur générosité.

Et, pour n'oublier personne, merci à vous tous qui composez cette foule venue de tous les points de la région pour apporter à nos soldats défunts le tribut d'une légitime admiration en même temps que l'hommage de leur souvenir.

Nos concitoyens, dont les noms sont gravés sur cette pierre, ont mérité l'honneur de la belle manifestation d'aujourd'hui.

Ils ont mérité ce monument rappelant que pour la France, ils ont supporté toutes sortes de souffrances et fait le sacrifice de leur vie, soit sous le soleil des zones intertropicales, soit sous la neige et le *froid de nos contrées*, succombant les uns dans les rivières du Tonkin, ou dans les marais paludéens du Sénégal, du Soudan ou de Madagascar, les autres en Crimée, en Italie, partout enfin où le drapeau de la Patrie a été engagé.

On les a vu, nos vaillants concitoyens, défendre pied à pied le sol natal, pendant cette période d'angoisse et d'héroïsme que notre génération appelle l'année terrible.

On a vu le soldat Louis Piquet frappé à mort au milieu de ses camarades.

On voit encore aujourd'hui, toujours vivant, Dieu merci, des braves comme notre camarade Drumez qui, blessé en 1870 et souffrant toujours de ses blessures, vient aujourd'hui saluer ses anciens frères d'armes dont il s'est montré, aux heures tragiques, le digne camarade de combat.

Aujourd'hui nous venons saluer les deuils attristants, les trépas glorieux.

Nous voudrions que nos descendants puissent célébrer de la même façon la vaillance de leur père, mais n'aient plus à redouter jamais le fléau de la guerre.

La conférence de La Haye nous ouvre à ce sujet des horizons consolants, mais ils paraissent être surtout les horizons d'un avenir encore lointain.

En attendant les grandes réconciliations futures, il faut songer au présent, se dire qu'une chose existe debout en France, chose sacrée que nous vénérons et qui symbolise à nos yeux la patrie tout entière. Cette chose c'est le drapeau.

Nous ne devons pas oublier que ce morceau d'étoffe aux trois couleurs devant lequel tout Français devra incliner le front, s'est promené triomphant sur les capitales de l'Europe à l'époque des grandes guerres.

C'est avec lui, c'est groupé autour de nos plis que les soldats de la République, ceux de Hoche, de Kléber et de Marceau ont tenu tête à l'Europe coalisée et ont affirmé la puissante vitalité de la France, à la face du monde.

Chers et glorieux soldats de France dont nous venons aujourd'hui saluer la mémoire, vous qui dormez votre dernier sommeil, holocaustes offerts à nos fêtes et à nos haines, réconciliez-nous dans l'amour de la Patrie, inspirez-nous les nobles sentiments des devoirs communs envers la nation et la République.

Que votre simple nom serve dans l'avenir pour nous donner la vaillance aux heures où les fils de France devraient se battre pour la grande cause, pour nous donner aussi les belles pensées de concorde et d'union qui coopèrent plus encore que les gloires acquises sur les champs de bataille à la grandeur d'un pays.

Vive la France ! Vive la République !

Ce très beau discours, vigoureusement applaudi, est à peine terminé que M. Allard, sous-préfet de Douai, prend la parole.

Discours de M. Allard

Sous-Préfet

Messieurs,

[illegible]

de cruels et douloureux souvenirs chez ceux d'entre nous qui ont assisté aux terribles évènements de la guerre de 1870 et ont pris part à la défense du territoire de la patrie. Pour quelques autres, et je suis de ce nombre, qui à cette époque étaient trop jeunes pour porter les armes, les souvenirs sans être moins pénibles sont d'une autre nature. Nous ne pouvons dire : « et moi aussi j'en étais ; moi aussi j'ai souffert, j'ai lutté, et si du moins j'ai succombé, l'honneur a été sauf. » Nous ne pouvons parler ainsi ; mais il nous reste cependant devant les yeux des images matérielles que rien ne saurait effacer.

Pour ma part je vois encore Paris sous le siège : je me rendais au lycée, car les classes n'avaient pas *été interrompues et que faire de gamins de dix ans sinon les occuper à leur travail habituel ?* Nos professeurs montaient en chaire revêtus de l'uniforme de garde national, et dans un coin de la salle était déposé le fusil. Parfois, au milieu d'une explication de textes ou d'une récitation, nous étions interrompus par le bruit du canon. C'était la bataille de Champigny, ou bien celle de Buzenval, et dans les derniers jours c'étaient les obus prussiens lancés des hauteurs du plateau de Châtillon et qui venaient s'abattre sur les monuments de la rive gauche, traverser la coupole du Panthéon ou du Val-de-Grâce, ou enfin tomber dans le jardin du Luxembourg.

A d'autres moments je vois encore ces longs défilés de troupes, l'active et la mobile comme on *disait alors remontant les Champs-Elysées à la veille* d'une de ces sorties qu'on appelait les sorties de Trochu. *Je vois enfin* après la capitulation les régiments prussiens superbes et fiers, s'installer dans une partie de la capitale pour quarante-huit heures, et sur les hauteurs du Trocadéro, les officiers vainqueurs lorgnant Paris, pendant qu'à côté d'eux s'alignaient pressés les uns contre les autres, les canons tout prêts à cracher le feu et le fer au moindre mouvement de révolte de la population parisienne.

Ah ! Messieurs, de pareils spectacles, on ne les oublie pas, et l'enfant devenu homme en conserve dans sa mémoire la trace ineffaçable. Aussi, est-il prêt à accueillir avec l'émotion convenable tout ce qui rappelle les évènements de l'année terrible.

Mais il en est qui n'ont rien vu. Ils étaient beaucoup trop jeunes : ou bien ils n'étaient pas nés. C'est à eux *que je m'adresse : qu'ils contemplent bien ce monument. Trop souvent ils ignorent la* guerre de 1870. Et bien qu'ils écoutent leurs aînés, ces anciens combattants si nombreux encore dans cet arrondissement, et que j'ai eu tant de plaisir à saluer dans plusieurs communes. Qu'ils recueillent de leur bouche les récits dont l'impression sera d'autant plus rare qu'ils émaneront des acteurs mêmes du drame.

Et ainsi jeunes et anciens, vous vous montrerez de véritables patriotes. Oui, Messieurs, croyez-le bien, ce qui fait une nation, c'est la communauté des sentiments non seulement entre les hommes d'une même génération mais aussi entre les générations successives qui se transmettent pour ainsi dire *suivant l'expression du poète le flambeau du patriotisme.*

C'est bien à une pensée de cette nature que vous avez obéi, Messieurs, en élevant ce monument devant lequel je m'incline avec respect. Vous avez voulu honorer les morts et rappeler leur souvenir aux vivants. Je vous en remercie au nom du gouvernement de la République.

Des bravos nourris et prolongés accueillent le discours de M. le Sous-Préfet.

M. Cardon, le nouveau député, prend ensuite la parole.

Discours de M. Cardon

Député

Messieurs,

Ceux dont vous honorez aujourd'hui la mémoire ont bien mérité de la patrie.

Vous avez raison d'évoquer leur souvenir et de les citer comme des exemples ; l'éloge est un tribut *qu'on doit à la bravoure.*

La guerre, haïssable fléau, trop souvent se déchaîne. *La paix est l'idéal et l'objet de nos vœux.* Désirons-la entre les peuples ; formons le souhait que rien ne la trouble. Nous la voudrions définitive, permanente et universelle.

A plus forte raison, enfants d'un même pays, qu'elle règne entre nous ; rendons-la indestructible, cimentons-la en la jurant sur la tombe des morts glorieux.

Maintenons-la avec les autres nations, c'est le moyen le plus sûr. Qu'inspirée par la vue de notre puissante armée républicaine, la crainte de notre force comprime en Europe les tendances belliqueuses ! La force naît de l'union. Soyons-unis pour être forts ; soyons forts pour imposer nos idées pacifiques, et pour être victorieux si nous ne pouvions plus être pacifiques.

La paix ne dépend pas de nous seuls. L'ennemi *peut la rompre et nous contraindre à défendre notre* territoire et l'honneur du Drapeau.

L'inexorable faucheuse qui s'appelle la Mort, réclame parfois de sanglantes hécatombes. C'est une grande niveleuse qui nous convie à l'égalité ; car devant elle, nous sommes égaux.

Et c'est parce que nous devons tous mourir que nous devons rester frères pour laisser après nous, à ceux qui nous survivent, l'impression durable que nous avons été utiles, propices et bienfaisants.

L'armée nivelle aussi les conditions sociales. Sans distinction aucune, elles doivent répondre à son appel. L'égalité et la fraternité sont des vertus militaires en même temps que des vertus républicaines. Les pratiquer, c'est faire œuvre de bon citoyen.

Aimons l'armée qui les enseigne ! Soyons fiers des gloires de son passé : ayons en elle foi, *confiance pour l'avenir ! Elle nous sauvegarde et, pour* la France qu'elle protège, toujours elle aura des vaillants prêts à verser leur sang, à sacrifier leurs vies.

De courageux enfants de cette commune ont fait, Messieurs, au devoir ce sacrifice suprême. Vous avez écrit leurs noms en lettres d'or ; et c'est en leur honneur que vous êtes assemblés.

Vous vous honorez vous-mêmes par la noble pensée qui vous conduit ici.

Et votre Député ne peut que se joindre à vous pour adresser aux braves de Nomain le dernier hommage de la Patrie reconnaissante.

Des applaudissements répétés et des cris de : Vive Cardon ! accueillent ce patriotique discours.

Allocutions diverses.

C'est *M. Herbo*, le sympathique conseiller général du canton qui, dans une improvisation vibrante, rappelle les grands devoirs de la jeune *génération, envers la patrie*. Il les invite à ne jamais oublier les paroles du grand tribun à propos de l'Alsace et de la *Lorraine* : *Pensons-y toujours ; n'en parlons jamais* » Un tonnerre de bravos souligne ces paroles.

Puis, **M. Henri Fashe**, délégué des vétérans des armées de terre et de mer d'Orchies, prononce un chaleureux discours patriotique.

M. Oudart-Mesquelier, au nom des vétérans de Cysoing, parle ensuite et se fait vigoureusement applaudir par la foule.

L'ère des discours est close.

La musique de Landas joue : Le « Bataillon de Sambre et Meuse ». Les musiques défilent devant le monument.

Grande est l'impression causée par cette superbe manifestation patriotique.

Quand le défilé est terminé, MM. Allard, Cardon et Herbo conduits par le maire, se rendent au local de la *Fraternelle*, Ligue républicaine d'enseignement.

Là, divers discours sont prononcés, par MM. Allard, Cardon, Herbo et par un délégué de la *Fraternelle*.

M. Cardon y tient un langage nettement républicain, confirmant les déclarations faites précédemment par lui à la Ligue républicaine d'Orchies. Il affirme qu'il soutiendra de ses *votes le ministère Waldeck-Rousseau qui défend en ce moment-ci*, d'une façon si vigoureuse, la République.

Cette déclaration provoque une ovation de bravos à l'adresse de M. Cardon.

Félicitations au Ministère

Un délégué de la *Fraternelle* propose l'envoi d'un télégramme de félicitations à l'adresse de M. Loubet, président de la République, de M. Waldeck-Rousseau et de ses collaborateurs du cabinet.

La proposition est accueillie avec enthousiasme. M. le sous-préfet de Douai se charge de faire parvenir ce télégramme à son adresse et remercie les républicains de Nomain de leur heureuse pensée.

***

Un déjeuner intime avait réuni avant la cérémonie chez M. Guislain, maire de Nomain, le sous-préfet, le député de la circonscription et le conseiller général du canton.

Notre collaborateur Lagrillière-Beauclerc, représentant le *Progrès*, assistait à ce déjeuner de six couverts auquel avait été invité également M. Hector Simon, de Landas.

Il n'est pas indiscret de dire que M. Cardon y a renouvelé, en termes [illegible]

Son bulletin de vote, a-t-il dit, se mêlera à ceux de MM. Bersez, Evrard-Eliez et Debève.

Les républicains venus à Nomain ont eu connaissance des affirmations de leur nouveau député.

Aussi, est-ce au milieu d'une foule sympathique et l'acclamant que M. Cardon a quitté Nomain.

Si par hasard la *Dépêche* et l'*Echo du Nord* avaient besoin de quelques renseignements supplémentaires, nous les ajournons aux prochains votes de M. Cardon.

JEAN DU NORD

LE SPORT

ESCRIME

Grand Tournoi régional d'Escrime au Palais-Rameau à Lille

En dépit des deux autres attractions de l'après-midi, concert de l'Hippodrome et cortège de la Muse, une nombreuse assistance emplissait hier l'immense salle du Palais-Rameau où avait lieu le Grand Tournoi Régional d'escrime, si parfaitement organisé par les soins de l'excellent maître Oudart.

Il ne fallait, d'ailleurs, rien moins que son patronage pour assurer à ce genre de fête tout l'éclat et le succès qu'elle méritait. C'est donc *au milieu d'un public pressé, en mi-partie composé de belles dames*, que beaucoup de jeunes *hommes et jeunes garçons, plus ou moins* experts en l'art de tuer ont pu se mesurer, rivaliser de force, d'agilité et de coup d'œil.

Remarqués parmi les spectateurs : MM. Margottet, recteur de l'Académie de Lille, Crevaux, proviseur du lycée Faidherbe, Siomboing, principal du collège de Béthune, Castiaux, médecin légiste, Renard, économe du lycée de St-Omer, etc.

Parmi les professionnels : MM. Lebeau, professeur d'escrime à Béthune, Chauveau, professeur à Lille, Lacoste, professeur à Douai, Catteau, professeur à Amiens, Lefaure, professeur à Dunkerque, *Lemignard, professeur à Valenciennes*, Hennebaine, professeur à Saint-Omer, Belton, professeur à Rouen, d'Hilly, professeur à Armentières, Decauchy, professeur à Beauvais, etc.

Quatre planches d'assaut étaient installées dans le Palais Rameau, pour les quatre catégories de tireurs venus de tous les points de la région du Nord.

Pour la première épreuve, celle du championnat régional, la salle d'arme Oudart était représentée par ses meilleurs éléments, notamment le champion du tournoi international de l'Exposition de 1900, M. Dillon-Kavanagh.

La presse elle-même avait pris part à cette *épreuve, en la personne de MM. Foubert et* Margerie.

La durée des épreuves n'a pas duré moins de trois heures. N'oublions pas qu'il y avait une quarantaine de tireurs pour chaque planche et néanmoins l'intérêt des spectateurs pour ces divers assauts s'est maintenu aussi vif du premier jusqu'au dernier.

Enfin vers cinq heures, après une courte trève, MM. Oudart, Rajat, Bourigeaud, Druez, commandant des sapeurs-pompiers, Faquet, tous *présidents de divers jurys ont procédé* à la proclamation et à la distribution des nombreuses *récompenses*, la plupart consistant en superbes médailles.

LES PRIX

Championnat régional

1er prix, M. Dillon Kavanagh — 2e, M. Lebodey, du Cercle d'escrime de Calais — 3e, M. G. Savaguier, de St-Omer — 4e, M. Playoust, du Cercle d'escrime de Béthune — 5e, M. De Louvencourt, du Cercle d'escrime d'Amiens.

6e, M. Brûlé, de la salle d'armes Oudard — 7e, M. Defurne, de la société d'armes d'Arras — 8e, M. Ch. Dubuisson, de la salle Dhilly d'Armentières.

Prix spéciaux. — 1er, M. G. Veillotet, de Valenciennes — 2e, M. Aug. Fremaux, de Marcq-en-Barœul — 3e, M. Desaunettes, d'Arras — 4e, M. Eug. Sano, de la salle Oudard, de Lille.

Championnat interscolaire

SENIORS

1er prix, M. Clouet des Perruches, de Lille — 2e M. Chaufert, de Lille — 3e M. Demanest, de Saint-Amand-les-Eaux — 4e M. Neuville, de Lille — 5e M. du Guet — 6e M. de Bois-Richeux.

Prix spéciaux. — 1er, M. Ch. Menu du lycée de Douai — 2e, M. Deloffre du lycée de Lille — 3e, M. Eug Pannequin du collège de Béthune — 4e, M. Harra du collège Jean-Bart de Dunkerque.

JUNIORS

1er prix, M. Arm. Cohen du lycée de Tourcoing — 2e, M. Guilleman du collège de Béthune — 3e, M. Jean Toulemonde du collège de Roubaix — 4e, M. Legillon du collège de Béthune — 5e, M. L. Deswartes du collège de Dunkerque — 6e, M. Dueyquet de St-Omer — 7e, M. Lefebvre du lycée de Douai — 8e, M. Quarré du lycée de Douai.

Prix spéciaux. — 1er, M. Hubert, du lycée d'Amiens — 2e, M. Lalart, du lycée de Saint-Omer — 3e, M. Em. Siomboing, du collège de Béthune — 4e, M. Eug. Helin, du collège de Béthune.

PUPILLES

1er prix, M. Lalart, du lycée de Saint-Omer — 2e, M. Bosscher, de Saint-Omer — 3e, M. Legillon, du collège de Béthune — 4e, M. Vasseur, de Saint-Omer — 5e, M. A. Fauquet, de Saint-Omer.

6e, M. Emile Fauquet, de Saint-Omer — 7e, M. Petit, du lycée d'Amiens — 8e, M. Pruvost, du lycée de Tourcoing.

Spéciaux. — MM. Henri Legillon, du collège de Béthune — Lemort, du collège de Béthune — Collette, de Lille, et Lamory, de Béthune.

2e épreuve. — Sont primés dans l'ordre suivant : MM. *Louis Sueur, de Calais* — Gabriel Sueur, de Calais — Bous, du collège de Dunkerque — Brelet, de Saint-Omer — Dubus, de Roubaix — Danchin, de Lille — Chatroussat, de la salle Oudart, de Lille et Basquin, de la salle Oudart.

Prix spéciaux. — MM. Renart, du lycée de Saint-Omer — Bernard, du collège Jean-Bart de Dunkerque — Orani, du lycée de Lille et Duhamel, de Béthune.

PRIX D'HONNEUR

Deux prix d'honneur ont été décernés l'un au lycée de Douai, l'autre au collège de Béthune qui avaient amené le plus grand nombre d'élèves remarquables par leur jeu et leur tenue.

En somme, nous ne saurions trop féliciter M. Oudart dont la réputation est aujourd'hui *hors de paire, de l'heureuse initiative* dont il a fait preuve, de l'activité qu'il a su déployer en organisant cette belle fête.

Le succès dont elle a été couronnée, peut suffire à le récompenser de ses efforts.

Toutefois, il nous reste à souhaiter qu'après le spectacle qui leur a été offert hier au Palais-Rameau, beaucoup de nos jeunes lillois se décident à secouer leur apathie pour s'initier à cet art ou à cette science qui est l'escrime. Il n'y a que le premier pas qui coûte.

SPORT HIPPIQUE

Courses de Béthune

Les courses organisées par la Société des *Courses de l'arrondissement de Béthune ont eu* lieu hier à 3 heures de l'après-midi, sur l'hippodrome de *Labuissière* :

1re course au trot monté pour chevaux entiers et juments de demi-sang nés et élevés dans la circonscription du dépôt de Compiègne et âgés de 4 à 6 ans. Distance, 3600 mètres.

4 chevaux engagés ; 14 partants.

1er prix, Quinta, à M. Costenoble, 5,23 — 2e, Quélus, à M. E. Royouse, 5,35.

2e course au trot monté pour poulains entiers et pouliches de demi-sang nés et élevés dans le 6e arrondissement d'inspection des haras âgés de 3 ans montés au trot. Distance, 3100 mètres.

7 chevaux engagés ; 5 partants.

1er prix, Toujours, à M. Lefebvre, 5.42 1/2 — 2e, Dollar, à M. Lestarquit, 5.47.

3e course plate au galop — distance 3000 mètres 6 Chevaux engagés ; 4 partants.

1er prix, Petit Gamin, à M. Wallon, 3 m. — 2e prix, Cognion, à M. le comte de Maestre, 3 m. 2.

4e course au trot attelé. — Handicap international. Distance 4200 mètres.

11 chevaux engagés ; 7 partants.

1er prix, [illegible], à M. Lepdan, 6 m. 47. — 2e prix, [illegible], à M. [illegible], 6 m. 46. — 3e prix, Wil Hérès, à M. Vanlandeghem, 6 m. 51.

5e course au trot monté, pour chevaux entiers et juments de demi-sang, de 3 à 7 ans, nés et élevés dans le département du Pas-de-Calais. Distance 3700 mètres.

5 chevaux engagés ; 3 partants.

1er prix, Grelon, à M. Delebart — 2e prix, Galopin, à M. de Wazières.

LES GRÈVES

A Roubaix

Au tissage mécanique de MM. Masurel-Leclercq

Une grève a éclaté, samedi matin, dans le tissage mécanique Masurel-Leclercq, 5 et 7, rue de Mouvaux.

Vingt-quatre ouvriers tisserands se sont mis en grève demandant diverses augmentations selon le genre de travail. Les grévistes auront une entrevue aujourd'hui à neuf heures avec le patron.

ROUBAIX

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira le vendredi 6 juillet prochain, à 8 heures du soir, dans la salle ordinaire de ses délibérations.

Exploit de gamin

Samedi soir, vers 8 heures 1/2 du soir, un jeune garçon de 7 ans 1/2, Albert Franchomme, demeurant rue Lannes, a été surpris à la gare du Pile, au moment où il enlevait du fourgon d'arrière d'un convoi se trouvant en gare, la lanterne servant de guide au chef de train. Cet exploit pouvait être la cause d'un terrible malheur.

Le gamin, étant trop jeune pour se rendre compte de la gravité de son action, a été laissé en liberté, mais ses parents seront civilement *responsables*.

Dénouement du drame de la rue d'Italie

Comme nous le disions dans notre édition portant la date du 1er juillet, le drame de la rue d'Italie, a eu son dénouement fatal. Hier matin, vers 11 heures 1/4, Mme Louis Taghon, est morte à l'Hôtel Dieu, des suites de ses terribles blessures. M. Marion, commissaire central, a avisé aussitôt le parquet de ce décès et nous croyons savoir que l'autopsie de la victime *sera faite aujourd'hui par M. Castiaux*, médecin légiste.

Publication légale

Hier matin, M. Buns, huissier audiencier, a procédé, conformément à la loi, à « sons de caisse et de trompe », sur la Grande-Place et à domicile de l'intéressé, 35, rue Notre-Dame, à la publication de la mise en accusation, par contumace, de M. Dupire Georges, 35, rue Notre-Dame, inculpé de faux en écriture de commerce.

Après les dix jours de cette publication, le prévenu pourra être jugé par la Cour d'assises de Douai.

C'est ce qui aura lieu.

Acte de probité

Hier matin, Mme Edmond Hoste, âgée de 37 ans, demeurant rue de Soubise, 36, en passant dans la *rue, trouva un porte-monnaie contenant* 23 francs. Cette brave femme, bien que n'étant pas du tout fortunée, porta de suite sa trouvaille chez M. Lecomte, commissaire de police du 2e arrondissement où quelques instant après M. Henri Lecrenier, demeurant rue des Arts, venait réclamer le porte-monnaie.

Concert de la fanfare Delattre

Le concert donné hier après-midi, de 5 à 7 heures *au kiosque du Parc de Barbieux, par la fanfare* Delattre, avait attiré au début une foule nombreuse venue pour entendre notre excellente fanfare. Malheureusement, vers six heures, la pluie s'est mise à tomber et le public a diminué rapidement devant les averses répétées.

Les sociétés qui naissent

Par arrêté préfectoral en date du 28 juin 1900, la société « Les Joyeux pêcheurs roubaisiens », établie chez M. Chevalier, 37, rue Richard-Lenoir, est autorisée à se constituer légalement. Le bureau est composé de la manière suivante :

Président : M. Tiberghien ; vice-président : M. Guillerme ; secrétaire : M. Vanholme ; trésorier : M. Lauwereyns.

— Le « Club moderne » dont le siège se trouve chez M. Alphonse Picavet, 49, rue de l'Alouette, vient d'être, par arrêté préfectoral en date du 28 juin, autorisé à se constituer légalement. Voici la composition du bureau de cette société :

Président : M. *Fernand Magermans* ; *vice-président* : M. Picavet-Hazebrouck ; trésorier : M. Dubus, *secrétaire* : M. *Lecomte*.

Cor de chasse

La nouvelle et brillante société des Trompes de chasse de St Hubert, a *effectué dimanche matin*, sa première sortie.

A tout Seigneur tout honneur. Le sympathique président, M. Truffe a eu la primeur de cette *sortie* en masse et les habitants de la rue des Vignes ont eu l'agréable surprise d'un réveil en fanfare.

Le chef d'attaque M. Boule a, dans une allocution vibrante, félicité M. Truffe... qui a répondu chaleureusement et a offert les vins d'honneur.

De là, la société, toujours en masse compacte s'est rendue chez le vice-président, M. Dubeaulière puis chez M. D... Gobille, le sympathique cor solo de la rue Richelieu, où elle a exécuté en son honneur des meilleures fanfares de trompe.

En somme excellente première sortie et grand succès.

Ducasse de l'Epeule

C'était hier la ducasse annuelle du quartier de l'Epeule, le *mauvais temps* a fait manquer en partie la fête. Les promeneurs étaient peu nombreux, les *forains* ont dû faire une triste recette. Dans la soirée, les cabarets voisins ont été assiégés par de joyeux consommateurs ne demandant qu'à s'amuser, et ce, malgré la pluie.

Voir l'Exposition, habiter à douze minutes de Paris, soigner par les eaux sulfureuses, laryngites, asthmes, goutte, anémie, etc., tels sont les avantages que les malades trouvent à Enghien-les-Bains.

COFFRES-FORTS GRUSON
INCOMBUSTIBLES & BLINDÉS
LILLE, 21, RUE ROYALE, 21, LILLE
Envoi du Tarif sur demande.

Tous les Coffres-forts sont munis d'une nouvelle serrure incrochetable, breveté S. G. D. G.
Serrures de portes d'entrée, très petites clefs, nouveau système GRUSON, brev. S.G.D.G.

LE ROI DES CAFÉS
Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.
ADOPTÉ PAR L'ARMÉE
En vente, gros et détail : **68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.**

FIN de SAISON aux GALERIES LILLOISES
Prix **très bas** pour tenter les acheteuses et permettre de solder rapidement tous les modèles de **chapeaux** et de **confection pour dames** existant encore dans ces rayons.

ÉLIXIR SUÉDOIS
[Voir en 4e page]

TOURCOING

Projet à l'eau

Il nous revient que le projet de création d'une harmonie des écoles a été abandonné. La raison c'est que l'on a prétendu que la fondation de cette Société musicale nuirait au recrutement de la Musique municipale. Cette crainte, était peut-être exagérée. Quoiqu'il en soit, le projet a été abandonné.

La caravane scolaire n'aura pas sa musique pour se rendre le 23 juillet à Dunkerque. On *remplacera l'Harmonie par des fifres et tambours, ce qui n'aura pas le même attrait à coup sûr.*

Transport de corps

Le corps d'Elise Beaucaine, la jeune servante de chez M. Barrois, qui a été retiré du canal hier matin, et déposé à la morgue de l'Hôpital a été transporté hier à midi dans son pays à Herseaux (Belgique), à la demande de la famille de la malheureuse fille.

Truc de fraudeurs

Les préposés des douanes de la brigade mobile de Tourcoing, ont arrêté rue St-Blaise, le nommé César Daennens, 19 ans, lequel porteur d'une échelle constituée avec de faux montants, avait logé dans ces montants 9 kilos de café de contrebande.

Cet ingénieux fraudeur a été, après rédaction du procès-verbal, livré à la gendarmerie, pour être transféré à Lille.

Contraventions

La police a dressé des contraventions à charge de M. Jules V..., camionneur à Roubaix, pour embarras de la voie publique, rue Claude Bernard, Victor C..., laveur rue Favart, tapage nocturne, ayant troublé le repos public, Alfred P..., colporteur à Roubaix, au Fontenoy qui avait pris le trottoir droit de la rue du Haze pour sa chambre à coucher, erreur due à son état d'ivresse.

Concours colombophile

La société les *Amis Réunis* de chez M. H. Codron, 144, rue de Guisnes, organise pour demain mardi 3 juillet un deuxième concours de semaine sur Chantilly offert aux amateurs dans un rayon de 6 kil. 100 fr. de prix d'honneur répartis comme suit : 20 prix de 5 fr. aux 20 premiers pigeons. Un magnifique régulateur sera joué à raison de 25 centimes à la première série de deux pigeons non désignés.

La mise est de 1 fr. 55 dont 1 franc pour prix et 55 c. pour *frais et convoyage*.

Mise en paniers, aujourd'hui lundi 2 juillet de 4 à 7 *heures du soir chez Codron, rue de Guisnes* 144. Convoyeur, M. Leman.

***

M. Anselme Desmettre, 56, rue de la Croix-Rouge, estaminet du Coq-Brutal, rappelle aux amateurs le concours qu'il donnera sur Chantilly le mardi 17 juillet prochain.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 25 au 30 juin 1900

Laines peignées	433.904
Laines filées	143.828
Laines blousses	60.702
Cotons	62.227
Soies	»
Totaux	700.661

Conditionnements	1,645
Titrages	237
Dégraissages	22 1/2
Marché à terme	45.913

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

LINSELLES

M. le Maire de Linselles n'ayant pas réussi à se faire délivrer un témoignage officiel de satisfaction par son conseil municipal, a eu recours à M. Hopsomer, son ancien clerc, pour façonner un éloge pompeux que publie le *Journal de Roubaix* de dimanche.

M. Hopsomer a entrepris une besogne ingrate et ardue en cherchant à repêcher M. d'Halluin et *nous nous promettons de réduire son argumentation vague et filandreuse à sa juste valeur.* L'auteur du satisfecit accordé au maire *devait* cela à son ancien patron et prédécesseur : M. Hopsoner n'est pas un ingrat. Ce que le signataire de la lettre ignore c'est que nous sommes documentés et que nulle considération d'ordre personnel ne saurait nous empêcher d'éclairer l'opinion publique et de faire connaître combien est extraordinaire la moralité politique de certains qui viennent ainsi se lancer dans le débat.

Le notaire Hopsomer ne manifesta pas toujours pareil dévouement pour le maire et il ne *croit peut-être pas un mot de ce qu'il écrit*, c'est un homme habile et sachant prévoir l'avenir. Quoi qu'il en soit on peut clairement lire dans la lettre du notaire que d'Halluin règne à Linselles grâce à la terreur qu'il inspire et si on l'aime c'est d'un amour particulier prenant sa source à la méchanceté et à la rancune.

D'Halluin, s'il a voulu rester le maître de sa commune, c'est non seulement par orgueil et ambition mais aussi pour ses intérêts personnels et sans se préoccuper des désirs de ses administrés.

C'est ici que se place tout naturellement la *lettre d'un groupe de patentés* de Linselles que nous annoncions hier et qui donne un premier *démenti aux affirmations de M. Hopsomer*, en attendant les autres.

Monsieur le Rédacteur de l'*Avenir*,

Puisque vous voulez bien mettre votre Journal à la disposition des personnes lésées dans leurs intérêts et que vous leur demandez de vous signaler les abus, nous vous serions infiniment obligés de publier la lettre suivante dans votre prochain numéro.

« Le Conseil municipal de Linselles s'est réuni vendredi 13 courant.

Nous remarquons qu'avec toute la bonne volonté possible il sera très difficile de défendre avec succès *les intérêts des commerçants.*

Après avoir voté par 13 voix contre 9 une *augmentation de 100 francs pour le traitement des gardes*, comme ces derniers font commerce et causent un tort immense aux *patentés*, beaucoup de personnes se croyant obligées de se fournir chez ces messieurs pour des raisons faciles à juger, car il est impossible qu'ils fassent leur service avec justice dans de telles conditions.

Plusieurs conseillers municipaux tenant à remplir leur mandat en conscience ont proposé dans cette même séance de donner aux gardes une plus forte augmentation de traitement à la condition de les empêcher de faire commerce chez eux, mais le maire qui a des raisons toutes particulières et peu avouables pour les laisser continuer cette injustice s'est refusé d'accorder le vote secret afin d'avoir le temps *de faire preparer son monde pour « la partie remise* à la prochaine séance. »

Un groupe de patentés.

Linselles, le 27 juin 1900.

M. Hopsomer est-il satisfait ?

Nous n'oserions croire à une telle franchise. Le jeune notaire de Linselles a des visées ambitieuses *in futurum*, il cherche dès maintenant à se concilier la puissance du jour. Nous y mettrons le holà.

Un mot encore cher maître : Il est imprudent de courir deux *lièvres* à la fois (d'après La Fontaine). Vous en savez du reste quelque chose.

P.

RONCQ

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Roncq s'est réuni samedi, à six heures du soir, sous la présidence du maire, M. Lepoutre.

Tous les conseillers étaient présents. M. Jules Carette est nommé secrétaire.

Compte administratif. — M. le Maire quitte la salle et M. Leys, prenant sa place à la présidence, donne lecture du compte administratif de l'exercice de 1899.

Les recettes s'élevaient à 88.417 fr. 64, et les dépenses à 85.128 fr. 13 ; l'excédent des recettes est donc de 3.289 fr. 51. Le reliquat de l'exercice précédent était de 645 fr. 03, y compris bien entendu l'imposition nouvelle payée par les contribuables pendant le cours de l'année 1899.

Après cette lecture, la discussion du budget a lieu.

M. Leys voulant faire ratifier le compte administratif, la minorité des membres demandent à ce que l'on procède par vote secret.

M. le Maire étant rentré, procède au dépouillement, M. Chombau lui fait observer qu'il n'en a pas le droit, qu'il peut seulement assister à la discussion du budget, mais qu'il doit se retirer au moment du vote.

M. Lepoutre quitte de nouveau la salle en disant : « *Je prind cha de la part d'où cha vin.* » M. Chombau lui répond : « Je le regrette M. le Maire, mais vous ne devez pas ignorer la loi. »

L'on procède de nouveau au vote et pendant le dépouillement, M. L. Destombes, d'un air narquois, s'adressant à la minorité : « Vous ne vérifiez donc pas si M. Leys lit bien. » M. Chombau lui répond immédiatement : « Vous ne semblez donc pas avoir confiance à M. l'adjoint, l'un des vôtres. » Le compte administratif du maire est approuvé par 12 voix. M. Destombes, s'adressant de nouveau à la minorité : « Je m'étonne qu'aucun de ces Messieurs ne demande d'examiner les bulletins !

M. Dumoulin. — Vous commencez à devenir mordant, M. Destombes.

M. Chombau. — Ceci est une excitation.

L'assemblée devient houleuse pendant quelque temps.

M. le Maire rentre et regagne son siège.

Budget additionnel. — M. le Maire donne ensuite lecture du budget additionnel de 1900 ; il est ainsi composé : recettes 4134 fr. 54 ; dépenses 3040 fr. 47 ; excédent de recettes 1094 fr. 07. M. le Maire déclare que la Commission des finances a décidé de renvoyer à l'année prochaine l'organisation de la fête musicale et la construction d'un kiosque dé-

DERNIÈRE HEURE

EN CHINE

GRAVES ÉVÈNEMENTS

Le ministre d'Allemagne assassiné

Les autres ministres en danger

Shangaï, 1er juillet. — Le consul d'Angleterre à Tche-Fou télégraphie :

Le ministre d'Allemagne à Pékin a été assassiné le 16 par des soldats chinois.

L'ambassadeur a été attaqué au moment où il se rendait au Tsung-li-Yamen.

Il est mort de ses blessures en y arrivant.

Trois légations qu'on ne désigne pas étaient encore sauves le 23 juin.

Le consul américain dit que le général Yung-Lu, télégraphie à la date du 26 que les autres ministres étaient sains et saufs, dans la matinée de ce jour, mais que leur situation était désespérée.

Il doute qu'ils puissent résister encore 24 heures parce que l'impératrice douairière et lui ne sont plus en mesure de la protéger.

Tien-Tsin dégagé

Londres, 1er juillet. — Tien-Tsin serait maintenant entièrement dégagée.

L'arsenal situé au nord-est de la ville et que les Chinois occupaient encore a été pris dans la matinée du 27 par les troupes des puissances.

La panique à Canton

Hong-Kong, 30 juin. — Plusieurs familles de mandarins résidant sur le territoire de Canton sont arrivées ici.

Cette émigration a pour cause le sentiment d'insécurité qui domine dans la ville et les environs de Canton. Li-Hun-Tsang lui même craint un soulèvement et ne se fie guère aux troupes impériales.

La présence à Canton d'un corps d'armée étrangers est estimée nécessaire. On y attend d'un moment à l'autre l'arrivée d'une canonnière américaine portant à bord un nombre considérable de marins.

Une catastrophe à New-York

Incendie dans le port. — Plus de 150 victimes

New-York, 1er juillet. — Un immense incendie a détruit hier, à 4 heures du soir, les appontements du *Norddeutsche Lloyd* et ceux d'*Hoboken*, au moment où ils étaient pleins de monde venu pour dire adieu à des amis qui allaient s'embarquer.

Le directeur de la Compagnie de navigation estime à 80 le nombre des personnes qui ont péri.

D'après les évaluations de la police, le nombre des morts s'élèverait à 150. On a déjà retrouvé 10 cadavres.

Le stamer *Saale*, tout en flammes, ressemblait à une véritable fournaise.

Le paquebot *Brême* qui, tout en feu, dérivait à travers la rivière, a communiqué l'incendie aux appontements du côté de New-York et l'on craint que les flammes ne gagnent la ville elle-même.

Le Main est complètement brûlé. *L'empereur-Guillaume-le-Grand* a pu être sauvé, mais son avant a été fortement endommagé par le feu.

C'est un véritable désastre.

Election législative à Belley (Ain)

M. Pierre Baudin, radical	11.681 voix	ELU
M. Cottin, nationaliste	4.146	»
M. Chapeau, socialiste	736	»

Il s'agissait de remplacer M. Giguet, radical, élu sénateur.

M. Pierre Baudin, ministre des travaux publics, député du 11e arrondissement de Paris, originaire de l'Ain, triomphe malgré une campagne acharnée des cléricaux, nationalistes et réactionnaires unis.

Un incident à la frontière allemande

Metz, 1er juillet. — Les Allemands viennent d'arrêter à la gare un convoyeur des postes français qui accompagnait les sacs du grand courrier de Paris. Ils prétendent que cet employé, d'origine lorraine, mettait trop d'empressement à s'informer de ce qui se passait à Metz.